

REGLEMENT TECHNIQUE

EPREUVES D'ELEVAGE ANGLO-ARABE ET MESURES EN FAVEUR DE LA RACE





Les dispositions du présent règlement technique font partie intégrante du programme de sélection de la race anglo-arabe .

SOMMAIRE	
DISPOSITIONS GENERALES	
DEROULEMENT DES EPREUVES	}
LABELLISATION DES REPRODUCTEURS ANGLO-ARABES16	3
PRIME D'APTITUDE A LA COMPETITION FOLIESTRE (PACE) ANGLO-ARABE	Λ



DISPOSITIONS GENERALES

Organisation des concours d'élevage Anglo-Arabe

Catégories admises :

Le circuit de concours d'élevage de la race anglo-arabe est composé des catégories suivantes:

Pour les épreuves de qualification AA (niveau local/régional) :

- Foals section I et II
- Foals section III
- Foals course
- Mâles de 2 ans sport
- Mâles de 2 ans course
- pouliches de 2 ans sport
- pouliches de 2 ans course
- Mâles, Hongres et femelles de 3 ans sport section I et II
- Mâles, Hongres et femelles de 3 ans sport section III
- Poulinières suitées sport
- Poulinières suitées course

-classes « orientation Endurance »

- Foal
- Femelles 1 an
- Femelles 2 ans
- Femelles 3 ans
- Mâles et Hongres 1 an
- Mâles et Hongres 2 ans
- Mâles et hongres 3 ans
- jument: classe de « caractérisation »

Pour les nationaux/Finales d'élevage AA:

- Foals femelles section I et II
- Foals femelles section III
- Foals Mâles section I et II
- Foals Mâles section III
- Foals à orientation endurance (mâles et femelles)
- Mâles de 2 ans sport section I et II
- Mâles de 2 ans sport section III
- Femelles de 2 ans sport section I et II
- Femelles de 2 ans sport section III
- -2 ans à orientation endurance (Hongres, mâles et femelles)



- Mâles et Hongres de 3 ans sport section I et II
- Mâles et Hongres de 3 ans sport section III
- Femelles de 3 ans sport Section I et II
- Femelles de 3 ans sport Section III
- 3 ans orientation CCE (les espoirs du complet)
- 3 ans à orientation endurance (Hongres mâles et femelles)

Organisation et jury des épreuves de qualification AA

Les associations locales ou régionales d'éleveurs organisent les concours qui ont lieu sur leur territoire pour les niveaux locaux et régionaux. Le niveau local est le support des épreuves de qualification AA qui comptent pour le championnat national de la race. Les épreuves doivent être inscrites sur le site de la SHF.

Les membres du jury doivent être en tenue correcte, et issus du corps de juges AA (référent ou agréé) sauf dérogation accordée par l'ANAA.

Dans le cadre des règles de réciprocité ANAA/Stud-book Selle-Français/ACA, les juges SF et ACA agréés peuvent participer aux jurys.

Les membres du jury ne peuvent pas officier dans une épreuve où sont engagés des animaux dont ils sont eux ou leurs apparentés, naisseurs, propriétaires, préparateurs ou propriétaires d'un étalon dont est issu le produit.

Sur les épreuves qualificatives AA, le jury est désigné par l'association locale ou régionale organisatrice du concours. L'association organisatrice informe l'ANAA de son calendrier des concours.

Les grilles de notation Anglo-Arabe et les grilles de notation endurance sont utilisées pour noter les angloarabes engagés dans une des catégories du circuit anglo-arabe.

Le Président du jury est désigné par l'organisateur du concours et est chargé de faire appliquer le règlement technique.

L'organisateur est chargé de la gestion administrative du concours d'élevage et des sections qui la composent via l'espace d'administration sur le site <u>www.shf.eu</u> (ouverture du concours, gestion des engagements, prix d'engagement, édition du programme, qualification au niveau supérieur).

Organisation et jury des finales nationales

Championnat Anglo-Arabe sport

L'ANAA organise les finales nationales. Elle fixe la date, les catégories et les sections.

Le jury est désigné par l'ANAA.

Les membres du jury ne peuvent pas officier dans une épreuve où sont engagés des animaux dont ils sont eux ou leurs apparentés, naisseurs, propriétaires, préparateurs ou propriétaires d'un étalon dont est issu le produit. Le Président de jury est désigné par l'ANAA, et il est chargé de faire appliquer le règlement technique.

Championnat des Espoirs du CCE

Pour la finale nationale, le jury est désigné par le Président du STUD-BOOK SELLE FRANÇAIS en concertation avec l'ANAA sur proposition du Président des juges SF. Il comportera des juges nationaux pouvant être accompagnés de consultants/experts (cavaliers, marchands, etc...).

Un Président de jury est nommé par le Président du STUD-BOOK SELLE FRANÇAIS. Il est responsable de la conformité technique des dispositifs du concours avec le présent règlement, assurant ainsi le bon déroulement



des épreuves, la sécurité des chevaux et des présentateurs. Avant le début du concours, le Président de Jury vérifie sur le terrain tous les ateliers.

Condition d'admission aux concours

Chevaux admis

L'accès aux épreuves qualificatives anglo-arabes et au national anglo-arabe est réservé aux sujets inscrits au livre généalogique de l'anglo-arabe et au programme de sélection de la race. Ainsi, peut participer tout cheval inscrit au livre généalogique de l'anglo-arabe et au Programme de sélection foal, 1 an, 2 ans, 3 ans, poulinière.

Les Origines Constatées (OC) en cours d'inscription au livre généalogique de l'anglo-arabe peuvent également participer au concours. Le propriétaire ou son mandataire devra apporter la preuve de sa demande d'inscription.

Qualification des chevaux pour les finales nationales

Championnat Anglo-Arabe sport et endurance à Pompadour :

Pour participer au concours national, les chevaux devront préalablement être qualifiés sur une épreuve qualificative AA (locale ou régionale).

La barre de qualification a été fixée à partir de la note de synthèse de 6,50 /10 pour les anglo-arabes sport. Tout cheval ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 6,50/10, à une épreuve qualificative AA, est qualifié pour la finale nationale.

Pour les anglo-arabes à orientation endurance la barre de qualification sera communiquée en cours de saison. Les épreuves qualificatives AA prises en compte pour la finale anglo-arabe à Pompadour sont celles qui seront organisées avant le 31/08/2023.

Championnat Les Espoirs du complet au Lion d'Angers :

Une épreuve de qualification pour le championnat les Espoirs du CCE est organisée lors des journées de l'anglo-Arabe à Pompadour.

Obligation du propriétaire ou de son représentant :

Le propriétaire ou son représentant devra :

- Régler préalablement les frais de participation
- Tenir à disposition de l'organisateur le document d'identification certifié (Livret SIRE), à jour de l'identification (puce électronique) et vaccinations obligatoires selon la législation en vigueur.

Sanitaire:

Tous les chevaux devront être en règle vis-à-vis des normes sanitaires en vigueur, être à jour de leurs vaccinations contre la grippe équine et la rhinopneumonie et accompagnés de leur document d'accompagnement. Des mesures sanitaires complémentaires peuvent être imposées selon les circonstances.

Préparation du cheval et tenue du présentateur :

Pour toutes les catégories y compris les foals lors de la finale nationale, les chevaux doivent être toilettés avec crinière nattée et les pieds parés (pieds ferrés autorisés).



Les chevaux seront présentés par des personnes en tenue de concours, ou tenue de l'ANAA, ou chemise blanche /polo blanc et pantalon sombre lors des épreuves et de la remise des prix.

Une note négative (moins 2 points) sera appliquée par le jury pour mauvaise présentation.

Pour des raisons de sécurité, une protection céphalique normalisée est obligatoire pour toutes les épreuves montées de 3 ans.

Le port du gilet de protection est fortement conseillé pour les présentations montées (sur le plat et à l'obstacle) des 3ans. Il est obligatoire pour l'épreuve montée des ESPOIRS DU COMPLET

Bien-être animal

L'ANAA est particulièrement attentive au bien-être animal et se doit de le faire respecter dans les épreuves qu'elle organise. Le Président du jury est donc autorisé à prendre toutes mesures qu'il jugera nécessaires en ce sens.

Lors des journées internationales de Pompadour, les équipes en charge d'encadrer les chevaux dans le rond d'havrincourt sont équipés de chambrières sans mèche à l'exception du responsable du saut et de l'assistant de la zone de confort.

Sanctions:

Pour les concours de qualification le Président du jury, en concertation avec l'organisateur du concours, se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement du concours les candidats qui ne remplissent pas les conditions définies précédemment, ou si le cheval présente un problème physique ou un comportement dangereux.

Lors des finales nationales, le Président du jury pourra décider de l'exclusion des chevaux présentant un problème physique ou sanitaire ou un comportement dangereux. Il pourra prononcer l'élimination d'un cheval que le jury estime avoir fait l'objet d'une préparation anormale.

Les décisions des Présidents de jury sont sans appel.

Droit à l'image

L'ANAA se réserve le droit, à des fins promotionnelles, des images (photos, vidéos) faites en son nom pendant tout le déroulement des épreuves ou championnats organisés par elle, sans accord de la personne filmée ou photographiée. L'engagement dans une de ces épreuves vaut acceptation sans réserve des éleveurs, adhérents, propriétaires des équidés engagés et des cavaliers ou de leurs représentants. En engageant leur cheval dans les épreuves, les propriétaires, naisseurs, cavaliers sont réputés accepter la diffusion des images de leurs prestations sur les canaux de diffusion choisis par l'ANAA.

Assurance:

Les participants doivent veiller à ce que leurs assurances personnelles soient en cours de validité. Les chevaux et le matériel des concurrents restent sous leur garde et leur responsabilité pendant toute la durée de la manifestation.

Engagement

Les engagements sont effectués depuis l'espace personnel sur le site internet <u>www.shf.eu</u> Les droits d'engagement sont fixés par l'association organisatrice du concours.



L'engagement vaut acceptation du règlement technique.

Primes

Des primes et des encouragements peuvent être versés au nom de l'ANAA par la SHF qui assure la gestion informatique du dispositif de collecte et de stockage des données ou directement par l'ANAA. Elles peuvent être réparties en fonction de la catégorie, de la note obtenue, du niveau du concours.



DEROULEMENT DES EPREUVES

Femelles, Hongres et entiers de 3 ans montés sport

Epreuves:

Pour les épreuves qualificatives AA les chevaux seront présentés en 2 sections :

- Mâles, Hongres et femelles AA section I et II
- Mâles, Hongres et femelles AA section III

Pour la finale nationale, les chevaux seront présentés en 4 sections

- Femelles AA section I et II
- Femelles AA section III
- Mâles et hongres AA section I et II
- Mâles et hongres AA section III

Les chevaux seront jugés sur 4 ateliers :

- MODELE : Présentation en main au modèle de profil, de dos et de face au pas et au trot ;
- OBSTACLE EN LIBERTE :

Cheval amené en filet, reconnaissance du tour en main. présentation du dispositif. Détente du cheval, barres posées au sol.

un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm,

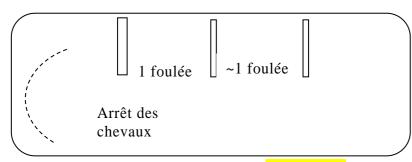
- . 1 foulée (6,90m)
- . un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,60m,
- . 1 foulée (7,60m)
- . un vertical appelé d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m

puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,15 m devant, 1,20 m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1.30 m

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions ; nombre de passages adapté selon la demande du jury

L'arrêt des chevaux doit se faire à la sortie du tournant, suffisamment loin de la porte de sortie

NB :Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.





- ALLURES: Présentation montée par peloton aux trois allures et aux deux mains;

SAUT MONTE

Celle-ci se déroule à l'issue de la présentation montée aux allures.

Protocole de saut monté :

Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur ou sur la diagonale du terrain :

-entrée au trot ; Passage d'un croisillon, puis mis en obstacle après le 1er passage, d'une hauteur de 50 cm \leftarrow 13,5m \rightarrow vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90 m puis entrée au trot, obstacle d'une hauteur de 50 cm \leftarrow 13.5m \rightarrow oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m devant x 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1m.

Les premiers sauts se feront entrée au trot, puis au choix au trot ou au galop ; sachant que la ligne est construite pour une entrée au trot. Nombre de passages limité.

Le jury peut adapter au besoin le nombre de passages.

Des sous-bassements pourront être installés de type cube ou arrondi, les obstacles seront appelés.

Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury.

Notation:

La note globale est répartie comme suit :

- 40% Modèle
- 20% Obstacle en liberté
- 20% Allures
- 20% saut monté

Les chevaux seront notés suivant la grille ANAA/CIAA. Un protocole de notation sera remis à chaque propriétaire.

Classement:

Le jury classe les chevaux en fonction de leur note finale. En cas de note finale ex-aequo la note de modèle sera prise en compte puis la note d'obstacle en liberté si cela est nécessaire.

Une remise de prix sera faite à l'issue de l'épreuve.

L'organisateur et le président du jury se réservent le droit d'apporter au présent règlement toutes modifications rendues nécessaires pour la bonne organisation et le bon déroulement du concours du fait de circonstances imprévues.

Conditions spécifiques :

Harnachement:

Pour l'épreuve de saut en liberté: Seules les guêtres aux membres antérieurs sont autorisées. Les cloches, et toutes protections aux membres postérieurs sont interdites.

Pour la présentation montée : Embouchure, filet simple, et :

- Pour l'épreuve montée aux 3 allures : aucune protection aux membres postérieurs.
- Pour l'ensemble des épreuves : tout type d'enrênement est interdit
- Pour l'épreuve de saut monté: Seules les guêtres aux membres antérieurs sont autorisées. Les cloches, et toutes protections aux membres postérieurs sont interdites.



Chevaux de 3 ans circuit « les Espoirs du Complet »

Le circuit des 3 ans à orientation CCE : « Les espoirs du CCE » concerne les hongres, pouliches et entiers de 3 ans de race anglo-arabe et Selle Français avec des aptitudes pour le concours complet.

Une finale réunira les 20 meilleurs Anglo-arabes et Selle Français pour le championnat des 3 ans de CCE : « Les Espoirs du Complet » pendant le Mondial du Lion. 5 places pour les anglo-arabes sont réservées pour la finale. Cette sélection devra être réalisée et communiquée au Stud-Book Selle Français avant le 30 Septembre 2022.

La qualification des chevaux appartenant au livre généalogique de l'anglo-arabe pour les espoirs du complet se déroulera pendant les Journées Internationales de l'Anglo-Arabe.

Déroulement de l'épreuve de qualification Anglo-Arabe pour les espoirs du complet:

Modèle 30% : évaluation selon la grille de modèle anglo-arabe

Obstacle en liberté 20% évaluation selon la grille de saut anglo-arabe.

Allures montées 30% évaluation selon la grille des allures anglo-arabe.

Saut monté 20% évaluation selon la grille-de saut-anglo-arabe.

Dispositif de saut en liberté :

Se référer au dispositif de saut en liberté des 3 ans anglo-arabes sport ci-dessus.

Dispositif de saut monté :

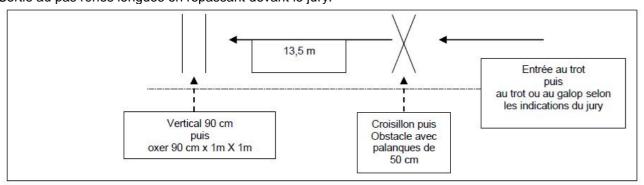
Enchaînement d'une combinaison encadrée, sur la longueur ou sur la diagonale du terrain :

-entrée au trot ; Passage d'un croisillon, puis mis en obstacle après le 1er passage, d'une hauteur de 50 cm \leftarrow 13,5m \rightarrow vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90 m puis entrée au trot, obstacle d'une hauteur de 50 cm \leftarrow 13.5m \rightarrow oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 0,90m devant x 1m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1m.

Les premiers sauts se feront entrée au trot, puis au choix au trot ou au galop ; sachant que la ligne est construite pour une entrée au trot. Nombre de passage limité.

Le jury peut adapter au besoin le nombre de passages.

Des sous-bassements pourront être installés de type cube ou arrondi, les obstacles seront appelés. Sortie au pas rênes longues en repassant devant le jury.





Classement:

Le jury classe les chevaux en fonction de leur note finale. En cas de note finale ex-aequo la note de modèle sera prise en compte puis la note d'obstacle en liberté si cela est nécessaire. Une remise de prix sera faite à l'issue de l'épreuve.

Déroulement du concours national les espoirs du complet:

Se référer au règlement spécifique en annexe.

Chevaux de 2 ans sport

Les chevaux de 2 ans seront présentés en 4 sections :

- Femelle AA section I et II
- Femelle AA section III
- Mâle AA section I et II
- Mâle AA section III

Les chevaux de 2 ans seront jugés sur 3 ateliers :

- MODELE : Présentation en main au modèle de profil, de dos et de face au pas et au trot ;
- OBSTACLE EN LIBERTE

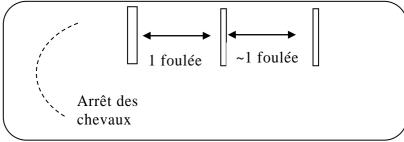
Cheval amené en filet. présentation du dispositif

- . Un obstacle de réglage d'une hauteur de 60cm,
- . 1 foulée (6,80m)
- . Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 60 cm,
- . 1 foulée (7,50m)
- . Un vertical d'une hauteur évolutive jusqu'à 1m puis oxer d'une hauteur évolutive jusqu'à 1,05m devant, 1,10m derrière et d'une largeur évolutive jusqu'à 1,30m.

Chaque cheval sautera 2 à 3 fois l'oxer aux plus grandes dimensions ; nombre de passages adapté selon la demande du jury

L'arrêt des chevaux doit se faire à la sortie du tournant, suffisamment loin de la porte de sortie

NB : Ce dispositif pourra être modifié pour s'adapter aux infrastructures (taille du rond, qualité du sol, etc.). Il sera cependant le même pour tous les chevaux.



ALLURES : en liberté pour le trot et le galop aux deux mains pendant la présentation à l'obstacle en liberté ; en main pour le pas pendant la présentation au modèle.

Notation:

La note globale est répartie comme suit :

- 40% modèle



- 30% allures
- 30% obstacle

Les chevaux seront notés suivant la grille ANAA/CIAA. Un protocole de notation sera remis à chaque propriétaire.

Classement:

En cas de note finale ex-aequo la note de modèle sera prise en compte puis la note d'obstacle en liberté si cela est nécessaire.

Une remise de prix sera faite à l'issue de l'épreuve.

Conditions spécifiques :

Harnachement:

Pour l'épreuve de saut en liberté : Seules les guêtres aux membres antérieurs sont autorisées. Les cloches, et toutes protections aux membres postérieurs sont interdites.

Chevaux de 2 ans course

Les chevaux de 2 ans course seront présentés en 2 sections :

- Femelle AA section I et II
- Mâle AA section I et II

Présentation en main au modèle de profil, de dos et de face au pas et au trot pour évaluer la locomotion ;

Notation:

La note globale est répartie comme suit :

- 70% conformation
- 20% locomotion
- 10% type

Les chevaux seront notés suivant la grille ANAA/CIAA.

Un protocole de notation sera remis à chaque propriétaire.

Classement:

Le classement s'effectue en fonction de la note. En cas de note finale ex-aequo la note de conformation sera prise en compte puis la note de type si cela est nécessaire.

Une remise de prix sera faite à l'issue de l'épreuve.



CONCOURS DES FOALS SPORT, ENDURANCE,COURSE

Un foal issu d'un transfert d'embryon sera présenté avec sa mère porteuse.

Au national, un foal sevré peut être présenté sans sa mère, le propriétaire devra cependant être en possession du livret signalétique.

Les poulains devront être tenus en longe en dehors de la présentation.

Déroulement des épreuves :

Sur les épreuves qualificatives AA sport les foals seront présentés en 2 sections :

- Foals section I et II
- Foals section III

Les foals endurance seront présentés en section unique Les foals course seront présentés en section unique

Au national les foals sport seront présentés en 4 sections :

- femelles AA section İ et II
- femelles AA section III
- mâles AA section I et II
- mâles AA section III

Les foals endurance seront présentés en section unique.

Dans l'ordre d'âge, du plus jeune au plus âgé.

Les foals seront vus au modèle de profil en main, puis lâchés pour évaluer la locomotion.

Notation:

La note globale est répartie comme suit :

- 70% conformation
- 20% locomotion
- 10% type

Les chevaux seront notés suivant la grille ANAA/CIAA

Un protocole de notation sera remis à chaque propriétaire.

Classement:

Le classement s'effectue en fonction de la note. En cas de note finale ex-aequo la note de conformation sera prise en compte puis la note de type si cela est nécessaire.

Une remise de prix sera faite à l'issue de l'épreuve.

Conditions spécifiques :

Harnachement:

Les foals seront présentés en licol et tenus en longe en dehors de la présentation.



CONCOURS DES POULINIERES SPORT ET COURSE

Il appartient aux organisateurs des concours locaux et régionaux d'organiser une épreuve de poulinières anglo-arabes en vue de la caractérisation mais celles-ci ne seront pas primées par la SHF.

Poulinières sport :

Les concours de poulinières anglo-arabes sont organisés afin de caractériser les reproducteurs, pour bénéficier notamment de la prime PACE. Les poulinières seront évaluées seules, indépendamment de leur foal sur les concours locaux ou régionaux.

Les poulinières suitées seront vues en main au modèle de profil, de dos et de face, puis au pas et au trot. Les poulains devront être tenus en longe en dehors de la présentation.

Notation:

La note globale est répartie comme suit :

- 70% conformation
- 20% locomotion
- 10% type

Les chevaux seront notés suivant la grille-ANAA/CIAA Un protocole de notation sera remis au présentateur

Classement:

L'organisateur du concours pourra effectuer un classement en fonction de la note.

Poulinières course :

L'organisateur peut classer les poulinières selon leur pourcentage de sang arabe.

Les poulinières suitées seront vues en main au modèle de profil, de dos et de face, puis au pas et au trot. Les poulains devront être tenus en longe en dehors de la présentation.

Notation:

La note globale est répartie comme suit :

- 70% conformation
- 20% locomotion
- 10% type

Les chevaux seront notés suivant la grille internationale.

Un protocole de notation sera remis au présentateur

Classement:

L'organisateur du concours pourra effectuer un classement en fonction de la note.



EPREUVES ANGLO-ARABES ENDURANCE

Les Classes sur les concours locaux, régionaux, de qualification

- Foals
- Femelles 1 an
- Femelles 2 ans
- Femelles 3 ans
- Mâles et Hongres 1 an
- Mâles et Hongres 2 ans
- Mâles et hongres 3 ans
- Poulinières : classe de « caractérisation »

Les Classes sur le concours national

- Femelles ,Mâles et Hongres 2 ans endurance
- Femelles, mâles et Hongres 3 ans endurance
- Foals endurance

Déroulement des épreuves

Chaque cheval est présenté individuellement au jury à l'arrêt sur un emplacement matérialisé au sol, de profil et côté hors crins, réveillé et attentif.

Les 1, 2 et 3 ans, après avoir fait un aller et retour en main, au pas puis au trot, en ligne droite sont ensuite mis en liberté.

Les poulinières peuvent être présentées au pas et au trot en main ou en liberté

La présence d'un dispositif comportant un couloir pour la présentation des chevaux en liberté est obligatoire.

Notation

Les poulains et pouliches de 1,2 et 3 ans sont jugés selon la grille endurance notée sur 100 avec une répartition des points de la façon suivante :

- Expression d'ensemble 20 points
- Modèle 50 points
- Allures 50 points

Les foals et poulinières sont jugés selon la grille ANAA/CIAA

Un protocole de notation sera remis à chaque propriétaire.

Classement:

Le classement s'effectue en fonction de la note. En cas de note finale ex-aequo la note de modèle sera prise en compte puis la note d'expression d'ensemble si cela est nécessaire.

Une remise de prix sera faite à l'issue de l'épreuve.

Conditions spécifiques :

Harnachement:

Les mâles sont présentés avec une embouchure

Les foals seront présentés en licol et tenus en longe en dehors de la présentation.



LABELLISATION DES REPRODUCTEURS ANGLO-ARABES

LABELLISATION DES JUMENTS ANGLO-ARABES SPORT et ENDURANCE

Dans ce dispositif il s'agit d'identifier et de mettre en valeur les juments anglo-arabes au potentiel génétique intéressant.

Un propriétaire d'une jument anglo-arabe peut demander la labellisation auprès de l'ANAA à l'aide du formulaire dédié. Le propriétaire devra joindre au formulaire la copie du livret p3 (ou p1 du nouveau livret) la copie du protocole ou du relevé de notes obtenu en concours d'élevage anglo-arabe, un règlement de 50€. Les organisateurs de concours d'élevage pourront ouvrir une section poulinières anglo-arabes à caractériser/labelliser, support de la labellisation.

Pour les juments anglo-arabes qui ne sont pas encore labellisées ou qui sont présentées pour la première fois à un concours d'élevage, le jury notera la poulinière indépendamment de son foal selon la grille de notation des concours de poulinière anglo-arabe et selon le protocole de présentation des concours de poulinières en vue de l'attribution de points modèle.

Le formulaire de labellisation est disponible en ligne : https://www.anaa.fr/fr/stud-book-programme-elevage/

Les juments SPORT ayant des points PACE obtiendront la labellisation sous réserve d'une note moyenne de modèle au moins égale à 6.5/10.

Les juments SPORT sans point PACE mais ayant une note de génétique supérieure à 8/10 (catégorie élite) (voir modalités de calcul ci-dessous) obtiendront la labellisation sous réserve d'une note moyenne de modèle au moins égale à 6.5/10.

Les juments ENDURANCE ayant des points PACE ou une équivalence applicable pour le calcul des points PACE Endurance obtiendront la labellisation sous réserve d'une note moyenne de modèle au moins égale à 6.5/10 ou 75/100.

LABELLISATION DES ETALONS ANGLO-ARABES SPORT

L'objectif est de :

- Promouvoir les reproducteurs anglo-arabes sélectionnés par la création d'une labellisation
- Encourager ces reproducteurs à produire dans le livre généalogique
- encourager à valoriser les jeunes étalons en compétition sur les circuits SHF
- Identifier et mettre en valeur les produits dont le courant de sang est constitué d'ascendants de section 1 ou 2 ayant au moins 25% de sang arabe.



Organisation:

L'ANAA organise, dans le cadre du programme d'élevage anglo-arabe, une labellisation des étalons de 3 ans et plus.

Conditions d'admission à la labellisation :

L'accès à la labellisation que l'ANAA organise est réservé aux entiers/étalons de 3 ans et plus, ayant fait ou non une demande de carnet de monte, inscrits au livre généalogique de l'anglo-arabe et au programme d'Elevage de la race. Les sujets inscrits au livre généalogique de l'anglo-arabe nés dans un pays adhérent de la Confédération Internationale de l'Anglo-Arabe (CIAA) peuvent également être candidats à la labellisation.

Inscription à la labellisation :

Pour les candidats à la Labellisation le propriétaire ou son mandataire devra faire une demande de Labellisation auprès de l'ANAA au moyen du formulaire spécifique et fournir les documents nécessaires à l'examen de la demande.

Un toisage sera effectué pendant la finale Anglo-Arabe à Pompadour.

Pour le label Jeune Etalon AA réservée aux 2 ans et 3 ans, une session est organisée à l'occasion des finales d'élevage Anglo-Arabe à Pompadour.

Commission de labellisation

La commission de labellisation composée d'un responsable de la commission et de membres issus du bureau de l'ANAA et de membres de la commission sport-élevage de l'ANAA. Elle est amenée à statuer sur les dossiers de demande de labellisation.

Déroulement de la labellisation

Candidats au Label « jeune étalon AA 2 ans » (réservé aux anglo-arabes de 2 ans) :

Ce label est attribué à partir de 4 critères :

- 25% Modèle
- 25% Allures
- 25% Aptitude à l'obstacle en liberté
- 25% Génétique : la note de génétique sera attribuée en amont par la commission de labellisation sur présentation de la fiche de synthèse SIRE. La commission étudie la lignée maternelle de chaque candidat. Le calcul du nombre de points attribués à la lignée maternelle tient compte des performances propres et des performances des produits directs des mères sur 5 générations.

Pour prétendre au Label « Jeune étalons AA » la moyenne des critères doit être supérieure ou égale à 7/10 La labellisation d'un jeune étalon sera officiellement confirmée après fourniture d'un statut ostéo articulaire au minimum de 3 étoiles (intermédiaire) interprété par le CIRALE, d'un test PSSM négatif, et après délibération de la commission de labellisation.



Ce label est attribué pour une durée d'un an, pour conserver son label, le jeune étalon devra confirmer ses aptitudes lors de la labellisation l'année de ses 3 ans

Candidats au Label « jeune étalon AA 3 ans » (réservée aux anglo-arabes de 3 ans) :

Ce label est attribué à partir de 4 critères :

- 25% Modèle
- 25% Allures montées :
- 25% Aptitude à l'obstacle (obstacle en liberté et monté)
- 25% Génétique : la note de génétique sera attribuée en amont par la commission de labellisation sur présentation de la fiche de synthèse SIRE. La commission étudie la lignée maternelle de chaque candidat. Le calcul du nombre de points attribués à la lignée maternelle tient compte des performances propres et des performances des produits directs des mères sur 5 générations.

Pour prétendre au Label « Jeune étalons AA » la moyenne des critères doit être supérieure ou égale à 7/10

La labellisation d'un jeune étalon sera officiellement confirmée après fourniture d'un statut ostéo articulaire au minimum de 3 étoiles (intermédiaire) interprété par le CIRALE, d'un test PSSM négatif, et après délibération de la commission de labellisation. Les étalons labellisés à 2 ans sont dispensés de fournir de nouveau ces éléments.

Le Label Jeune étalon AA est provisoire et il est attribué jusqu'à l'âge de 6 ans. La commission se réserve le droit de retirer le label si l'étalon n'a pas obtenu de performances en compétitions ou n'a pas demandé de carnet de monte depuis 2 saisons.

Candidats au Label « étalon AA espoir » (étalons de 4 ans à 12 ans):

Les candidats au Label « Etalon AA espoir » devront préalablement justifier de leurs performances selon les critères suivants :

- avoir été classé élite, excellent ou très bon dans une des finales cycles classiques SHF : CSO, CCE, Dressage ou Endurance
- OU avoir obtenu un indice supérieur ou égal à 115 à 4 ans, 120 à 5 ans, 125 à 6 ans, 130 à 7 ans et plus. Si l'étalon n'obtient pas cet indice il sera exclu du Label espoir. Il pourra intégrer à nouveau le label s'il remplit les conditions d'indice les années suivantes.
- OU avoir été classé dans une épreuve internationale de niveau 2 étoiles minimum
- OU avoir 10% de sa production possédant une des performances décrites ci-dessus.

NB : Pour les étalons anglo-arabes étrangers ou ayant fait carrière à l'étranger, la commission de labellisation adaptera les critères de performances.

Ce label est attribué à partir de 2 critères :

- 50% Modèle (selon la note obtenue à 3 ans ou en épreuve SHF)



- 50% Génétique : la note de génétique sera attribuée en amont par la commission de labellisation sur présentation de la fiche de synthèse SIRE. La commission étudie la lignée maternelle de chaque candidat. Le calcul du nombre de points attribués à la lignée maternelle tient compte des performances propres et des performances des produits directs des mères sur 5 générations

Pour prétendre au Label « Etalon AA espoir » la moyenne des critères doit être supérieure ou égale à 7/10.

La labellisation sera officiellement confirmée après fourniture d'un statut ostéo articulaire au minimum de 3 étoiles (intermédiaire) interprété par le CIRALE, d'un test PSSM négatif, et après délibération de la commission de labellisation.

Le Label « Etalons AA Espoir » est provisoire et il est attribué jusqu'à l'âge de 12 ans. La commission se réserve le droit de retirer le label si l'étalon n'a pas obtenu de performances propres ou de ses produits ou n'a pas demandé de carnet de monte depuis 2 saisons.

Label « étalon AA confirmé sur descendance » :

Les candidats au Label « Etalon AA confirmé » devront justifier des performances de celles de leur production directe selon les critères suivants :

- OU 10 produits indicés à 120 ou plus.
- OU 5 produits indicés à 130 ou plus

Pour les étalons anglo-arabes étrangers ou ayant fait carrière à l'étranger, la commission de labellisation adaptera les critères de performances.

Label « étalon AA confirmé sur performance » :

- Indice de performance propre supérieure ou égale à 140

Pour les étalons anglo-arabes étrangers ou ayant fait carrière à l'étranger, la commission adaptera les critères de performances.

Labellisation sur dérogation :

Sur demande du propriétaire ou de son mandataire la commission se réserve le droit de labelliser les étalons de plus de 12 ans présentant des critères particulièrement intéressants pour la race.

Etalons labellisés :

Les étalons ayant obtenu la labellisation seront listés sur le site de l'ANAA et recevront une attestation de labellisation. Un guide des étalons labellisés pourra être édité. Des encouragements peuvent être donnés aux reproducteurs labellisés dans le cadre du programme d'élevage de la race.

Statut dérogatoire pour les étalons de 3 ans candidats à la labellisation

Les étalons anglo-arabes labellisés à 3 ans pourront accéder à la finale du circuit CSO 4 ans même s'ils sont classés au-delà du rang de top 100 demandé, sous réserve d'avoir participé au minimum à 4 parcours sur le circuit régional et aux 2 épreuves d'un CIR ainsi qu'au premier temps de l'épreuve de présentation.

Les mâles de 3 ans ayant été présentés à la labellisation mais non labellisés se verront allouer automatiquement 60 points de qualification pour la finale nationale des 4 ans CSO.



PRIME D'APTITUDE A LA COMPETITION EQUESTRE PACE ANGLO-ARABE

La Prime d'Aptitude à la Compétition Equestre (PACE) a pour objectif :

- . de favoriser la mise à la reproduction des juments ayant prouvé leur qualité en compétition,
- . de favoriser la mise à la reproduction des jeunes juments dont certains apparentés ont prouvé leur qualité en compétition,
- . de favoriser le maintien à la reproduction de juments dont la production a montré de la qualité en compétition.

Conditions d'obtention de la prime PACE AA SPORT

La prime d'aptitude à la compétition équestre est versée à l'engageur du poulain au concours de foal dans l'année en cours.

Pour bénéficier de la PACE la jument doit :

- Être suitée d'un produit remplissant les conditions d'inscription (c'est-à-dire que le poulain doit être déclaré, son signalement effectué ainsi que le contrôle de filiation le cas échéant ; les droits d'inscription au livre généalogique doivent également avoir été acquitté) à la date du 31 décembre aux livre généalogique Anglo-Arabe ou au registre du demi sang anglo- arabe, et ayant été identifié par un identificateur habilité. Les poulains OC devront également être inscrits au livre généalogique avant le 30 novembre de l'année pour pouvoir déclencher le versement de la PACE de leur mère. Aucun rattrapage après cette date ne sera autorisé
- Le foal doit être présenté dans un concours ou un rassemblement organisé par son livre généalogique ou celui de son produit, sous l'égide de la SHF. Toutefois si la jument meurt avant le concours et que le produit survit, le droit à la prime reste acquis sous réserve qu'un certificat vétérinaire soit adressé à l'IFCE avant le concours et que le poulain soit présenté en concours de foals.
- Les poulinières qui n'ont jamais été présentées sur un concours d'élevage, devront être évaluées au moins une fois dans leur vie, pour prétendre à la prime PACE.

Toute réclamation liée au versement de la prime PACE pourra être faite jusqu'au 31 décembre de l'année n+1 (Pour l'année 2023, les réclamations sont acceptées jusqu'au 31/12/24).

Attribution des points PACE Anglo-Arabe

Performances propres :

Le nombre de points dépend du niveau de l'indice selon le tableau suivant :

Indice 110 et plus	1
Indice 120 et plus	
Indice 130 et plus	3
Indice 140 et plus	4

Attribution de points sur performances de la descendance



Un point est décerné à une jument pour chacun de ses produits ayant obtenu l'année considérée ou une des années précédentes un indice annuel sur performances en concours de dressage, concours complet d'équitation, Hunter, ou concours de saut d'obstacles égal ou supérieur à 120 ou une équivalence. Ces points peuvent se cumuler entre eux au titre de la même jument et de la même année.

Attribution de points sur performances des ascendants et collatéraux

Des points sont décernés à une jument si certains de ses apparentés ont obtenu au cours de l'année considérée ou des années précédentes un indice annuel sur performances en concours de dressage, concours complet d'équitation ou concours de saut d'obstacles, ou hunter égal ou supérieur à 120 ou une équivalence, sous réserve que la jument réponde aux conditions précédemment citées.

Ces points peuvent se cumuler entre eux au titre de la même jument et de la même année.

Ils dépendent du niveau de parenté de la jument avec les animaux titulaires d'indices supérieurs à 120 :

- La mère de la jument donne droit à un point.
- Chaque propre frère ou sœur donne droit à un point ;
- Chaque ensemble de deux demi-frères (ou sœurs) utérins donne droit à un point.

Performances internationales

Un classement assorti d'un prix (classé dans le 1 er quart) obtenu sous couleur étrangère dans les compétitions internationales de niveau Grand Prix ** au minimum (concours de sauts d'obstacles, concours complets d'équitation, concours de dressage) dont le programme est publié au bulletin officiel de la Fédération équestre internationale équivaut à l'indice 140 pour les juments.

Bénéfice des points de la mère pour les jeunes juments

Une jument âgée de 7 ans ou moins, dont la mère est titulaire d'au moins 3 points (à l'exclusion de celui que sa fille peut lui procurer), bénéficie de la totalité des points de sa mère (à l'exclusion de celui que sa fille peut lui procurer) sans l'obligation de répondre aux conditions des points précédents.

Ces points sont le cas échéant cumulables avec les points obtenus par performance propre ou sur performances des descendants.

Cette jument ne bénéficie alors plus directement des points fournis par ses frères et sœurs.

Transfert d'embryon

Si une jument titulaire de points PACE produit plusieurs poulains issus de transfert d'embryon la même année, elle bénéficiera d'autant de prime PACE qu'elle a de poulains identifiés et présentés en rassemblement. Ce bénéfice de plusieurs primes PACE la même année sera décompté du quota de 6 conformément à la quatrième condition de l'article 1. Dans le cas où une jument dépasse le quota de 6 une année où elle produit plus d'un poulain, la sixième PACE sera versée au poulain premier né.

Dans le cas d'un transfert d'embryon, la prime est versée, indépendamment pour chaque produit pour lequel la PACE aura été demandée par l'engageur de la jument porteuse au moment de la demande.

Montant de la prime PACE AA

Le montant de la prime attribuée à une jument est fonction du nombre de points dont elle est titulaire. La valeur du point est fixée chaque année par division du montant total du crédit affecté à la Prime d'Aptitude à la Compétition Equestre pour le concours complet, le saut d'obstacles, le Hunter et le dressage par la somme du nombre total des points accumulés par les juments pouvant en bénéficier (de 1 à 6 points). Chaque Organisme de sélection dispose alors d'un montant à répartir fonction du nombre de points totaux des juments contribuant pour le livre généalogique en fonction de la race du poulain.



La prime attribuée à une jument est obtenue en multipliant son nombre de points dès lors qu'elle est titulaire d'un nombre de points supérieur au plancher et dans la limite du plafond du nombre de points primables, par la valeur annuelle ci-dessus définie.

La PACE est un outil d'encouragement à la sélection que les organismes de sélection utilisent comme bras de levier à leur sélection.

Le nombre de points attribué à une jument est calculé à partir des indices de performances et de leurs équivalents.

Le montant de la prime attribuée à une jument dont le produit est inscrit au livre généalogique anglo-arabe est fonction du nombre de points dont elle est titulaire, du label et de la section du livre généalogique à laquelle le foal appartient (cf tableau ci-dessous).

Etalon Jument	AA race pure Labellisés	AA pure non labellisés	AA section III labellisés	AA section III non Labellisés et autres étalons agréés
AA race pure Labellisées	PACE X2	PACE x1,5	Pace x 1 ,5sect II Pace x 1 sect III	Pace x1
AA pure non labellisées	PACE x1,5	PACE x1,5	Pace x 1,5 sect II Pace x1 sect III	Pace x1
AA section III labellisées	Pace x 1,5 sect II Pace x1 sect III	PACE x1	PACE x1	Pace x1
AA section III non Labellisées	PACE x1	PACE x1	PACE x1	Pace x1
Autres races	PACE x1	PACE x1	PACE x1	Pace x1

La prime PACE peut être revalorisée dans le cadre des mesures du programme de sélection Anglo-Arabe.

Conditions d'obtention de la prime PACE AA ENDURANCE

Les conditions d'obtention de la prime PACE ENDURANCE sont détaillées sur le site de la SHF (https://www.shf.eu/fr/elevage/reglements/encouragements.html)